

EMPLOI-QUÉBEC

**REPLISSAGE
DE BOUTEILLES
ET DE VÉHICULES
AU PROPANE**

(RBVP)
(06-2015)

**LA
QUALIFICATION
OBLIGATOIRE**

**GUIDE
D'ENCADREMENT
DE L'APPRENTISSAGE**

TABLE DES MATIÈRES

RÔLE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE	3
ENCADREMENT DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE.	4
TABLEAU SYNTHÈSE DU CONTENU DE L'APPRENTISSAGE	6
DÉFINITION DU MÉTIER	7
CONSEILS PRATIQUES POUR SUPERVISER L'APPRENTISSAGE	8
AIDE-MÉMOIRE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE	12

RÔLE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

OBLIGATION LÉGALE

Dans le cadre d'un programme d'apprentissage réglementé en vertu de la Loi sur la qualification et la formation professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5), un apprenti ou une apprentie doit être sous la supervision d'un travailleur ou d'une travailleuse titulaire du certificat de qualification approprié. Cette personne, que l'on désigne ici sous le nom de **compagnon** ou **compagne**, doit non seulement superviser le travail de l'apprenti ou de l'apprentie, mais elle doit également lui enseigner les tâches relatives à son métier et évaluer ses progrès.

Pour plus de détails sur le cadre légal et administratif s'appliquant à votre situation, voir cette partie dans le guide d'apprentissage qui a été remis à l'apprenti ou à l'apprentie. Vous pouvez aussi consulter ce guide sur le site Web d'Emploi-Québec. Il est à noter que le rôle de compagnon ou de compagne en tant que tel n'ajoute pas à votre responsabilité civile en cas de faute actuelle ou future de l'apprenti ou de l'apprentie que vous supervisez.

CONSIGNER LES RÉSULTATS

Vous devez consigner vos évaluations dans le guide d'apprentissage en apposant votre signature à la fin de l'élément de qualification. La signature de l'apprenti ou de l'apprentie doit aussi figurer à côté de la vôtre. Vous pouvez cocher au fur et à mesure la maîtrise des tâches dans le guide d'apprentissage. La progression de la personne en apprentissage peut également être consignée dans l'Aide-mémoire du compagnon ou de la compagne (voir à la fin du présent guide).

Vous êtes responsable de confirmer la maîtrise des éléments de qualification. Pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse effectuer les tâches d'un élément de qualification sous supervision générale¹, vous devez le déclarer dans le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* (01-1003) qui se trouve dans la couverture arrière du guide d'apprentissage et le faire parvenir au Centre administratif de la qualification professionnelle (CAQP). Le règlement autorise aussi que la maîtrise des éléments de qualification soit attestée par une personne autorisée par l'employeur. Cela ne dégage pas l'employeur de l'obligation de supervision de l'apprenti ou de l'apprentie par une personne qualifiée.

SUPERVISION

Vous avez la responsabilité d'offrir à l'apprenti ou à l'apprentie une supervision adaptée et conforme aux exigences réglementaires.

Tant que l'apprentissage d'un élément de qualification, tel que défini dans le guide d'apprentissage, n'est pas complété, vous devez exercer une supervision sur place, à proximité de l'apprenti ou de l'apprentie.

Lorsque la maîtrise d'un élément de qualification est acquise et consignée, vous continuez de superviser le travail de l'apprenti ou de l'apprentie, mais votre présence à proximité n'est plus nécessaire. Vous devez toutefois rester disponible en cas de besoin.

¹ Cela signifie que l'apprenti ou l'apprentie peut effectuer ces tâches sans que le compagnon ou la compagne doive rester à ses côtés.

ENCADREMENT DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

La mise en œuvre d'un programme d'apprentissage en milieu de travail est un investissement pour l'entreprise et pour la personne en formation. Il est donc important de se donner les conditions qui assurent le meilleur rendement possible sur l'investissement.

Voici quelques conseils pour favoriser le transfert de vos compétences, faciliter l'apprentissage de l'apprenti ou de l'apprentie, et évaluer ses progrès au cours du programme.

PLANIFIER LA PROGRESSION DE L'APPRENTISSAGE

Au moyen du guide d'apprentissage remis à l'apprenti ou à l'apprentie, déterminez les travaux qui permettent d'accomplir les tâches listées pour chaque élément de qualification. Prévoyez une progression dans la complexité d'exécution de ces tâches. Il faut, si possible, prévoir une variété de mises en situation (ex. : intervenir sur différents types de systèmes, de matériaux, de technologies, d'énergies, etc.) pour assurer la maîtrise d'une compétence.

Si votre entreprise a un programme de formation ou un programme d'assignation et de contrôle des tâches, assurez-vous qu'ils permettent de couvrir l'ensemble des tâches que doit maîtriser l'apprenti ou l'apprentie pour obtenir le certificat de qualification. Il se peut que certaines tâches soient peu ou pas exécutées dans votre entreprise. Dans ce cas, l'élément de qualification doit tout de même être maîtrisé pour que la personne en apprentissage soit suffisamment polyvalente pour répondre à toutes les situations pouvant survenir dans l'entreprise ou dans l'ensemble de sa carrière. Toutes les sous-tâches, ou même certaines tâches moins critiques, n'ont pas à être maîtrisées pour que l'élément de qualification soit considéré comme maîtrisé. Si un élément de qualification ne peut être couvert dans votre entreprise, considérez la possibilité de faire acquérir la compétence à l'apprenti ou à l'apprentie auprès de votre fournisseur d'équipement ou de service d'entretien. Vous pouvez aussi vous informer de la possibilité de recourir à un formateur ou à une formatrice accrédité par Emploi-Québec pour encadrer l'apprentissage.

FOURNIR À L'APPRENTI OU À L'APPRENTIE TOUTE LA DOCUMENTATION NÉCESSAIRE

La personne en apprentissage doit pouvoir disposer de toute la documentation qui lui permettra de trouver l'information nécessaire à l'exécution de ses diverses tâches. Il est donc utile de lui fournir cette documentation ou les moyens de se la procurer. Par exemple, des codes ou des normes pourraient être des outils indispensables à l'apprenti ou à l'apprentie dans l'accomplissement de son travail.

ASSURER LA COORDINATION DES COMPAGNONS ET DES COMPAGNES DÉSIGNÉS

Plus d'un compagnon ou d'une compagne peuvent être responsables de l'accompagnement de l'apprenti ou de l'apprentie au cours de son apprentissage dans l'entreprise. Il est donc essentiel que toutes les personnes concernées puissent échanger des renseignements afin d'assurer la cohérence et le suivi de l'apprentissage.

DONNER DES OBJECTIFS CLAIRS ET PRÉCISER VOS ATTENTES

Lorsque vous confiez l'exécution d'une tâche à une personne en apprentissage, il faut lui indiquer le plus précisément possible le résultat attendu, le délai d'exécution et les critères qui garantissent que le travail a été bien exécuté.



PRÉCISER LE CADRE D'EXÉCUTION SÉCURITAIRE DES TÂCHES

Vous devez indiquer à l'apprenti ou à l'apprentie toutes les conditions qui permettront d'exécuter la tâche de façon sécuritaire pour les personnes et pour le matériel. Il faut aussi tenir compte du respect des méthodes et de l'organisation du travail propres à l'entreprise. La section suivante du présent guide vous donne des conseils pratiques spécifiques à la qualification.

FAIRE UNE DÉMONSTRATION DE L'EXÉCUTION DES TÂCHES

Dans un premier temps, démontrez à la personne en apprentissage la façon d'exécuter une tâche selon les pratiques en vigueur afin qu'elle puisse mieux comprendre ce qu'on attend d'elle. Il est également important de lui donner tous les conseils tirés de votre expérience de spécialiste des travaux que vous lui confiez.

ESTIMER L'AUTONOMIE DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

Au fil de l'exécution des tâches, évaluez le degré d'autonomie de l'apprenti ou de l'apprentie dans la réalisation de ces tâches. Cependant, vous devez constamment superviser la personne en apprentissage tant qu'elle n'a pas maîtrisé les éléments de qualification. Une fois cette maîtrise confirmée (voir la section « Rôle du compagnon ou de la compagne »), l'apprenti ou l'apprentie peut exécuter les tâches sous supervision, sans toutefois que vous soyez nécessairement à ses côtés.

COMMUNIQUER VOS OBSERVATIONS À L'APPRENTI OU À L'APPRENTIE AU FUR ET À MESURE

Pendant une tâche ou à la fin de celle-ci, vous pouvez formuler un jugement sur les façons de faire de l'apprenti ou de l'apprentie. Évaluez ses gestes, ses comportements et ses attitudes pendant l'exécution d'une tâche en les comparant à ceux que vous auriez adoptés dans la même situation.

Si la personne en apprentissage éprouve des difficultés à satisfaire aux critères de rendement attendu, proposez-lui des correctifs et faites-lui reprendre l'exécution de la tâche jusqu'à ce qu'elle la maîtrise.

Cette rétroaction doit être constructive afin de motiver l'apprenti ou l'apprentie. Essayez de répondre à ses questions en vous fondant sur votre propre expérience.

ÉVALUER LES RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE

L'évaluation sert à mesurer l'écart qu'il peut y avoir entre les compétences observées chez l'apprenti ou l'apprentie et les compétences attendues, suivant les critères de rendement et les exigences définis dans le programme. L'apprentissage est terminé lorsque l'apprenti ou l'apprentie peut exécuter les tâches de façon satisfaisante et sans aide, en respectant les critères de performance établis et les exigences prescrites dans les règlements.

TABLEAU SYNTHÈSE DU CONTENU DE L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION ET TÂCHES

1. Remplir un réservoir de véhicule

- A. Planifier le travail
- B. Vérifier la conformité du véhicule au propane
- C. Effectuer le remplissage
- D. Finaliser le travail

2. Remplir des bouteilles

- A. Planifier le travail
- B. Inspecter les bouteilles
- C. Préparer le remplissage des bouteilles
- D. Effectuer le remplissage
- E. Finaliser le travail



DÉFINITION DU MÉTIER

Le certificat en remplissage de bouteilles et de véhicules au propane (RBVP) atteste que son détenteur répond à toutes les exigences lui permettant d'exécuter le remplissage des bouteilles et des réservoirs d'alimentation des véhicules fonctionnant au propane.

L'apprentissage se déroule dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de préservation de l'environnement, ainsi que des codes, des lois et des règlements en vigueur applicables à cette qualification.

CONSEILS PRATIQUES POUR SUPERVISER L'APPRENTISSAGE

La planification demande une bonne connaissance de tout l'équipement nécessaire pour effectuer le travail.

- Expliquer à l'apprenti l'importance de prévoir des mesures de santé et de sécurité au cours des inspections et insister sur cet aspect.
- S'assurer que l'apprenti connaît les règles et les principes de sécurité.
- S'informer des connaissances de l'apprenti sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ainsi que de sa compréhension des fiches signalétiques et des pictogrammes qui les accompagnent.
- Informer l'apprenti qu'il est responsable des travaux qu'il exécute même s'il n'est pas encore qualifié.

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

REMPILIR UN RÉSERVOIR DE VÉHICULE

TÂCHE

A

PLANIFIER LE TRAVAIL

- Expliquer à l'apprenti l'importance des procédures d'urgence en cas d'accident. Lui demander par la suite de vous expliquer ce qu'il pourrait faire en cas d'accident.
- Insister afin de faire comprendre à l'apprenti qu'il doit travailler dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Aviser l'apprenti de l'importance de se conformer à la réglementation et aux procédures établies.
- Guider l'apprenti dans la vérification des composants de la station de remplissage tels :
 - Pompe,
 - Distributeur,
 - Équipement de remplissage de bouteilles,
 - Panneaux d'avertissement,
 - Extincteur.
- S'assurer qu'il porte l'équipement de protection individuelle en tout temps lors des opérations.
- Réviser régulièrement avec l'apprenti les règles et les consignes de sécurité.

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

B

VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DU VÉHICULE AU PROPANE

- S'assurer que l'apprenti a bien vérifié si le véhicule fonctionne au gaz naturel ou au propane.
- Apprendre à l'apprenti comment distinguer entre les types de réservoirs et déterminer leurs emplacements.
- Aider l'apprenti à bien interpréter les informations apparaissant sur le réservoir.
- Expliquer à l'apprenti comment interpréter correctement les normes de remplissage.
- Montrer à l'apprenti comment repérer et vérifier les différents composants des différents types de réservoirs :
 - Jauge à tube fixe ou soupape de crachement (bleeder),
 - Soupape de remplissage,
 - Valve de service.

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

C

EFFECTUER LE REMPLISSAGE

- Signaler à l'apprenti que, pour effectuer le remplissage, le moteur et les flammes du pilote du véhicule doivent être arrêtés.
- S'assurer avec lui que le raccord est étanche et le serrage approprié.
- Veiller à ce qu'il ait ouvert correctement les robinets.
- Rappeler à l'apprenti que le démarrage de la pompe doit se faire selon les recommandations du fabricant.
- Expliquer à l'apprenti comment effectuer une surveillance attentive du déroulement du remplissage afin de détecter des fuites possibles.
- Indiquer à l'apprenti, le moment exact de la fin du remplissage.
- S'assurer que l'apprenti a rempli le réservoir avec la quantité appropriée de propane, car un réservoir trop plein représente un danger d'incendie ou d'explosion.
- Indiquer à l'apprenti que, pour éviter la surpression, il ne faut pas dépasser 80 % de la capacité maximale du réservoir.

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

D

FINALISER LE TRAVAIL

- Répéter à l'apprenti qu'il est important de vérifier une dernière fois la présence de fuites.
- Veiller à ce que l'apprenti ait rangé la buse et son équipement sur leur support.
- Montrer à l'apprenti comment rédiger un rapport d'intervention en fonction des critères de l'entreprise et du fabricant, s'il y a lieu.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

REMPLIR DES BOUTEILLES

TÂCHE**A****PLANIFIER LE TRAVAIL**

- S'assurer qu'il porte l'équipement de protection individuelle en tout temps lors des opérations.
- Aviser l'apprenti de l'importance de se conformer à la réglementation et aux procédures établies pour ce qui est de la préparation des mesures de sécurité.
- Veiller à ce que l'apprenti soit à même d'interpréter les panneaux d'avertissement avec justesse.
- Réviser régulièrement avec l'apprenti les règles et les consignes de sécurité.
- Insister afin de faire comprendre à l'apprenti qu'il doit travailler dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Expliquer à l'apprenti l'importance de vérifier la disponibilité et de bien préparer l'équipement ainsi que tous les outils requis pour effectuer les travaux.
- Demander à l'apprenti de faire une interprétation juste du travail demandé afin de mieux planifier les délais ainsi que le matériel et l'équipement nécessaires à l'exécution du travail.
- Guider l'apprenti dans la vérification des composants de la station de remplissage tels :
 - Pompe,
 - Distributeur,
 - Équipement de remplissage de bouteilles,
 - Panneaux d'avertissement,
 - Extincteur,
 - Etc.
- Apprendre à l'apprenti à établir un ordre d'exécution des travaux, conforme au plan et aux exigences, et à le respecter.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE**B****INSPECTER LES BOUTEILLES**

- S'assurer que l'apprenti veille, au cours de son inspection, à relever les inscriptions sur la bouteille.
- Montrer à l'apprenti comment effectuer une inspection complète des bouteilles et de ses composants en détail de façon à se qu'elles respectent les normes.
- Lui rappeler qu'il doit vérifier le poids, la date, le poids vide et la capacité en eau.
- Superviser l'apprenti dans la vérification des exigences en respect des lois en vigueur concernant l'identification du produit.
- Assister l'apprenti lors de la détection des anomalies possibles au niveau du robinet de service.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

C

PRÉPARER LE REMPLISSAGE DES BOUTEILLES

- Veiller à ce que l'apprenti inspecte les bouteilles et qu'il s'assure qu'elles sont conformes à la réglementation.
- S'assurer que l'apprenti a correctement ajusté la balance.
- L'informer qu'il est important de respecter le poids défini.
- Vérifier si l'apprenti a ouvert correctement la jauge à tube fixe (si applicable).
- Expliquer à la personne en apprentissage que le respect de la masse définie est important.
- S'assurer que la purge de la bouteille a été effectuée.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

D

EFFECTUER LE REMPLISSAGE

- Expliquer à l'apprenti comment procéder au raccordement du tuyau et lui préciser qu'il doit s'assurer que le serrage est étanche.
- Veiller à ce qu'il ait fait une ouverture adéquate des valves.
- Rappeler à l'apprenti que le démarrage de la pompe doit se faire selon les instructions du fabricant.
- Expliquer à l'apprenti comment effectuer une surveillance attentive du déroulement du remplissage pour détecter des fuites possibles.
- Indiquer à l'apprenti le moment juste de la fin du remplissage.
- S'assurer qu'il a rempli la bouteille avec la quantité appropriée de propane, car une bouteille trop pleine représente un danger d'incendie ou d'explosion.
- Indiquer à l'apprenti que, pour éviter la surpression, il ne faut pas dépasser 80 % de la capacité maximale de la bouteille.
- Lui expliquer qu'en cas d'un remplissage au poids, il est important de surveiller de façon constante le fléau de la balance.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

E

FINALISER LE TRAVAIL

- Informer l'apprenti qu'il doit veiller à ce que tous les outils et équipements utilisés soient en bon état et rangés pour une prochaine utilisation.
- Veiller à ce que l'apprenti ait rangé la buse et son équipement sur leur support.
- Lui expliquer la procédure pour compléter les documents demandés et finaliser le dossier d'un client.

AIDE-MÉMOIRE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

RESPONSABILITÉ

Dans le cadre d'un programme d'apprentissage réglementé en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5), une personne en apprentissage doit être sous la supervision d'un travailleur ou d'une travailleuse titulaire d'un certificat de qualification approprié. Cette personne doit non seulement superviser le travail de l'apprenti ou de l'apprentie, mais elle doit également lui enseigner comment accomplir ses tâches, en plus d'évaluer ses progrès.

RÔLE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

- Transmettre à la personne en apprentissage les connaissances, les habiletés et les attitudes lui permettant d'exécuter de manière compétente les tâches reliées à son métier.
- Confirmer la maîtrise des tâches par la personne en apprentissage.
- Aider la personne en apprentissage à se préparer à passer l'examen en révisant avec elle les notions essentielles de chaque tâche.

CONSIGNES À L'INTENTION DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

- Se référer au guide d'apprentissage pour les détails sur les connaissances à transférer à l'apprenti ou à l'apprentie.
- Se servir du tableau inclus pour suivre les progrès de l'apprenti ou de l'apprentie (ce document est conservé par vous).
- Consulter le Guide d'encadrement de l'apprentissage, disponible sur le site Web d'Emploi-Québec.
- Remplir le formulaire Suivi de la démarche de qualification professionnelle lorsqu'un élément de qualification est maîtrisé.

CONSEILS POUR FORMER LA PERSONNE EN APPRENTISSAGE

- **Planifier et organiser l'apprentissage** : vérifiez les connaissances et les attentes de la personne en apprentissage. Faites un plan et préparez les situations d'apprentissage.
- **Expliquer** d'abord la tâche à accomplir (quoi? comment? pourquoi?) ainsi que les règles à respecter. Vérifiez si les explications sont bien comprises.
- **Démontrer** : permettre à la personne en apprentissage d'observer comment la tâche doit être effectuée.
- **Faire faire** : observez la personne en apprentissage et, si elle réussit, l'encourager; si elle est dans l'erreur, lui demander si elle pense avoir réalisé la tâche correctement et lui faire prendre conscience de son erreur. La répétition dans différents contextes peut être nécessaire.
- **Encourager** : reconnaissez régulièrement la progression de la personne en apprentissage.
- **Soutenir** : aidez la personne en apprentissage à se préparer à l'examen en révisant avec elle les notions essentielles de chaque tâche.

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION

TÂCHES CRITIQUES DONT LA MAÎTRISE DOIT ÊTRE ÉVALUÉE

Maîtrise¹

Date²

Nombre
d'heures³

1 REMPLIR UN RÉSERVOIR DE VÉHICULE

Effectuer le remplissage (connaître les concepts)

☐

2 REMPLIR DES BOUTEILLES

Inspecter les bouteilles

☐

Préparer le remplissage des bouteilles

☐

Effectuer le remplissage

☐

1 Inscrire AM si la personne en apprentissage doit « Acquérir la maîtrise » de la tâche.
Inscrire OK si la personne en apprentissage « Possède la maîtrise » de la tâche.

2 Inscrire la date à laquelle l'évaluation de la maîtrise de la tâche a été effectuée.

3 Inscrire le nombre d'heures travaillées dans chaque tâche (approximatif).

